

Justificatif généré le 03/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 03/08/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/623940
N° d'annonce : 623940

RGG

SARL au capital de 120.000 €

Siège social : 84 Rue de Maubeuge 75009 PARIS

394 896 831 R.C.S. Paris

Aux termes d'une délibération en date du 25/07/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Son siège social a été transféré au **62 Boulevard de Magenta 75010 PARIS.**

Le capital social reste fixé à la somme de 120 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur René GUETTA, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur René GUETTA demeurant 227 Boulevard Pereire 75017 PARIS

Pour avis, Le Président

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeljxKb8C

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeljxKb8C>

